

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2020

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujéti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'utilisateur, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

I. La section de fonctionnement

LES DEPENSES

DEPENSES	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020
O11 Charges à caractère général	364 701,71 €	415 583,88 €	383 525,16 €	503 040,00 €	323 234,47 €
O12 Charges de personnel	242 728,54 €	268 672,36 €	275 882,88 €	285 800,00 €	263 446,11 €
65 Charges de gestion courante	5 241,17 €	14 952,61 €	15 710,78 €	17 000,00 €	14 435,70 €
O14 Atténuation de produit	107 296,00 €	65 999,00 €	140 370,00 €	102 000,00 €	101 748,00 €
66 Charges financières	67 648,00 €	76 400,58 €	71 836,33 €	67 533,16 €	67 532,37 €
67 Charges exceptionnelles	4 481,18 €	8 554,24 €	423,39 €	10 000,00 €	10 653,34 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs			7 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	792 096,60 €	850 162,67 €	894 748,54 €	993 373,16 €	789 049,99 €
042- Amortissements	520 076,54 €	603 209,04 €	644 129,61 €	643 921,72 €	644 680,65 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 622,55 €	0,00 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 123 000,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	1 312 173,14 €	1 453 371,71 €	1 538 878,15 €	2 806 917,43 €	1 433 730,64 €

Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 323 234,47 € (- 15,72 % par rapport au CA 2019)

Les principales évolutions qui expliquent cette baisse sont les suivantes :

- - 32 796 € de travaux d'entretien des réseaux ;
- - 6 708 € de produits de traitement ;
- - 28 972 € de travaux d'entretien des infrastructures ;
- + 10 463 € de fournitures et d'équipements divers ;

Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 263 446,11 € (- 4,51 % par rapport au CA 2019)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette baisse sont liées au transfert d'un agent vers le budget principal à compter du 1^{er} octobre 2020.

A noter le versement de primes exceptionnelles COVID-19 d'un montant total de 2 300 € et le remplacement du responsable de service à compter du 1^{er} juillet 2020.

Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 14 345,70 € (-8,12 % par rapport au CA 2019)

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif) et aux redevances admises en non-valeur.

Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 101 748 € (-27,51 % par rapport au CA 2019)

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau.

La baisse de ce poste est liée à des rattachements de produits de l'exercice 2017 sur le CA 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 67 532,37 € (-5.99 % par rapport au CA 2019)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 10 653,95 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 Provisions d'un montant de 8 000 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

TOTAL DEPENSES REELLES 2020 : 789 049,99 €

Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 644 680,65 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Chapitre 23 Virement à la section d'investissement pour un montant de 0 €

Chapitre 22 Dépenses imprévues pour un montant de 0 €

<p>Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement 2020 de 1 433 730,64 euros (=789 049,99 € + 644 680,65 €)</p>

LES RECETTES

RECETTES	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020
70 Produit des services du domaine	940 302,02 €	990 967,91 €	944 702,99 €	963 894,00 €	1 024 623,68 €
74 Dotations et participations	290 349,53 €	313 056,45 €	320 987,92 €	301 300,00 €	250 474,51 €
75 Autres produits gestion courante	7 864,00 €	2 452,00 €	2 367,34 €	2 160,00 €	2 521,37 €
77 Produits exceptionnels	11 893,85 €	76,89 €	12 829,14 €	1 000,00 €	4 256,43 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	500,00 €	- €	7 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
O13 Atténuation de charges	7 953,97 €	13 066,97 €	13 553,12 €	12 000,00 €	3 572,08 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 258 863,37 €	1 319 620,22 €	1 301 440,51 €	1 288 354,00 €	1 293 448,07 €
O42 -777 quote part des subventions transférées	162 195,16 €	185 270,41 €	216 861,17 €	218 631,69 €	218 631,69 €
Excédent : 002	1 160 103,90 €	1 268 989,29 €	1 320 508,21 €	1 299 931,74 €	1 299 931,74 €
TOTAL GENERAL	2 581 162,43 €	2 773 879,92 €	2 838 809,89 €	2 806 917,43 €	2 812 011,50 €

Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 1 024 626,68 € (+ 8.46 % par rapport au CA 2019)

Ces recettes sont constituées des redevances (837 373 €), de la contribution des communes pour la gestion des réseaux unitaires (157 728 € HT) et des produits de dépotage et contrôles de conformité.

Les + 79 920 € sont liés à une augmentation sur les volumes d'eau consommés par les ménages.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 250 474,51 € (- 21.97 % par rapport au CA 2019)

Ces recettes sont constituées par les primes d'épuration de l'agence de l'eau (54 342 €) et par la facturation d'eau à l'entreprise Elivia et à l'hôpital Ravenel (196 132 €).

Les - 70 513 € sont liés à une baisse de la consommation en eau et au recul des montants des primes d'épuration de l'agence de l'eau.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 2 521,37 €

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants.

Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 4 256,43 €

Ces recettes sont principalement constituées par des remboursements d'assurances.

Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 8 000 €

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 3 572,08 €

Ces recettes sont constituées par les remboursements des mises à disposition de personnels, par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

TOTAL RECETTES REELLES 2020 : 1 293 448,07 €

Soit un excédent des opérations réelles de 504 398,08 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

Chapitre 042 Amortissements des subventions pour un montant de 218 631,69 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Soit un déficit prévisionnel des opérations d'ordres de 426 048,96 euros

(= 644 680,65 € de dépenses d'ordres - 218 631,69 € de recettes d'ordres)

RESULTAT COMPTABLE 2020 de FONCTIONNEMENT : 78 349,12 euros

(=504 398,08 € d'excédent des opérations réelles - 426 048,96 € de déficit des opérations d'ordres)

**RESULTAT DE CLOTURE de FONCTIONNEMENT 2020
de 1 378 280,86 euros**

=

Excédent de fonctionnement reporté 2019 (Chapitre 002) de 1 299 931,74 €

+

Résultat comptable 2020 de 78 349,12 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

2. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Epargne de gestion	534 414,77 €	545 858,13 €	478 528,30 €	571 930,45 €
Epargne brute	466 766,77 €	469 457,55 €	406 691,97 €	504 398,08 €
Epargne nette	354 496,84 €	330 603,19 €	263 771,81 €	357 255,04 €

- L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

3. La section d'investissement

LES DEPENSES

DEPENSES	BP 2020	REALISES 2020	ENGAGE	TOTAL R+E
16 Emprunts	147 144,00 €	147 143,04 €		147 143,04 €
O20 dépenses imprévues	55 182,57 €	0,00 €		0,00 €
20-21-23 :DEPENSES INVESTISSEMENT PAR OP	2 045 985,50 €	593 326,71 €	36 174,94 €	629 501,65 €
23 Provisions	831 350,00 €	0,00 €		0,00 €
45 ANC	414 483,83 €	325 077,00 €		325 077,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	3 494 145,90 €	1 065 546,75 €	36 174,94 €	1 101 721,69 €
O40 Subvention d'équipement	218 631,69 €	218 631,69 €		218 631,69 €
TOTAL GENERAL	3 712 777,59 €	1 284 178,44 €	72 349,88 €	1 356 528,32 €

Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 147 143,04 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

Chapitre 020 Dépenses imprévues d'un montant de 0 €

Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif d'un montant de 629 501,65 € (dont 36 174,94 € à reporter en 2021)

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 1 515,34 € pour l'acquisition de logiciels et de matériel informatique ;
- 10 340 € pour le remplacement de la centrale hydraulique de la station de Mirecourt ;
- 10 207,70 € d'équipement électromécanique pour la station de Mirecourt ;
- 3 250 € pour des travaux de renouvellement de réseaux rue Mulot et Tassigny à Mirecourt ;
- 45 170,50 € pour des travaux de renouvellement de dalot rue Lupot à Mirecourt ;
- 112 100 € pour le remplacement du surpresseur et des sondes de la station de Mirecourt ;
- 91 300 € pour l'acquisition d'un véhicule de curage ;
- 7 204 € pour l'acquisition un automate et une armoire au Neuf Moulin à Mirecourt ;
- 8 580 € pour l'achat d'un pupitre opérateur ;
- 188 648,49 € pour les travaux des stations de Bouxière et Bettegney ;
- 87 418 € de travaux de chemisage place Jules Ferry à Mirecourt ;
- 3 529,73 € de travaux de réseaux sur l'Aéropôle sud Lorraine ;
- 21 050,96 € pour les travaux de réseaux à Ambacourt ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

- 2 109,43 € pour les travaux d'assainissement collectif de Mazirot ;

Chapitre 23 Provisions d'un montant de 0 €

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers - assainissement non collectif d'un montant de 325 077€

Ces dépenses concernent l'opération ANC 3 (reports 2019).

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2020 : 1 101 721,69 euros

Chapitre 040 Subventions d'équipements d'un montant de 218 631,69 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 040.

Soit un TOTAL des dépenses d'Investissement 2020 de

1 356 528,32 €

(=1 101 721,69 € + 218 631,69 €)

LES RECETTES

RECETTES	BP 2020	REALISES 2020	ENGAGE	TOTAL R+E
13 Subventions investissement	890 337,00 €	316 328,56 €		316 328,56 €
45 Opérations pour compte de tiers	443 000,00 €	201 752,17 €	151 840,49 €	353 592,66 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 333 337,00 €	518 080,73 €	151 840,49 €	669 921,22 €
O40 Amortissement des biens	642 899,05 €	644 680,65 €		644 680,65 €
O21 Virement section Fonctionnement	1 123 000,00 €			
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	590 518,87 €	590 518,87 €		590 518,87 €
TOTAL GENERAL	3 690 777,59 €	1 753 280,25 €	151 840,49 €	1 905 120,74 €

Chapitre 13 Subvention d'investissement d'un montant de 316 328,56 €

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 228 648,74 € de subvention pour les travaux des stations de Bouxière, Bettegney et Regney ;
- 26 545,40 € de subvention pour l'étude des travaux d'assainissement collectif de Mazirot ;
- 40 716 € de subvention pour le supprimeur et les sondes de la station de Mirecourt.

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers - assainissement non collectif d'un montant de 353 592,66 €

Ces recettes sont constituées par les subventions des opérations ANC 2 et 3.

TOTAL RECETTES REELLES 2020 : 669 921,22euros

Soit un résultat des opérations réelles de - 431 800,47 euros (*recettes réelles - dépenses réelles*)

Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 644 680,65 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

**Soit un TOTAL des recettes d'investissement 2020 de
1 905 120,74 euros**

=

Recettes réelles de 669 921,22euros

+

Opérations d'ordres de 644 680,65 euros

+

Excédent d'investissement N-I de 590 518,87 €

4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

Taux	Emprunt	MONTANT DES PRÊTS	DUREE	PERIODE	CAPITAL	INTERET	K RESTANT DU AU 01/01/2021
6,03%- TX FIXE	DOMPAIRE ET LAMEREY 1997	79 909,30 €	20 ans	du 01/02/2000 au 01/02/2020	0 €	0	0 €
1,32%- TX FIXE	Puzieux	276 184,00 €	12 ans	du 01/01/2016 au 31/12/2027	22 840.54 €	2083.58 €	166 389,17 €
3,6%- TX FIXE	Juvaincourt	225 000,00 €	20 ans	du 01/01/2015 au 31/10/2034	9 714.98 €	6 115,30 €	173 485,46 €
3,68%- TX FIXE	Travaux d'assainissement exCCSD	1 549 000,00 €	25 ans	du 24/06/2013 au 31/07/2038	50 324.21 €	44 773.99 €	1 235 412,35 €
1,38%- TX FIXE	Travaux assainissement 2017	1 000 000,00 €	20 ans	du 12/12/2017 au 31/12/2037	45 573.38 €	11 729.26 €	866 986,99 €
TOTAL GENERAL					128 453,11 €	64 702,13 €	2 442 273,97 €

Capital restant dû au 31/12/2021 : 2 313 820,86 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) serait de 4,84 années.

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2020

- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Ambacourt, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéropôle Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt) ;
- 2,27 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Dompain, Madame et Lamerey (Lamerey), Velotte et Taignecourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompain) ;
- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux + 35 euros de part fixe, pour la commune de Rancourt ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

6. Perspectives 2021-2022

Fonctionnement

De nouvelles charges de fonctionnement liées à la mise en service de nouvelles stations.

Au niveau des recettes de fonctionnement une réflexion doit être menée sur une facturation des services (part forfaitaire), sur l'uniformisation des redevances d'assainissement et sur l'uniformisation des contributions des communes pour la gestion des réseaux unitaires.

Investissement (Les investissements sont conditionnés par la politique de financement de l'agence de l'eau)

Pour l'année 2021 les investissements prévisionnels :

- Etude d'assainissement de Oëlleville ;
- Travaux de renouvellement de réseaux ;
- Travaux de raccordement des communes de Maziro et de Domvallier à la station de Mirecourt ;
- Révision de zonages d'assainissement ;
- Etude financière et juridique sur les compétences assainissement et eau potable ;

Pour l'année 2022 les investissements prévisionnels :

- Travaux d'assainissement collectif de la commune d'Oëlleville ;
- Travaux de renouvellement de réseaux ;
- Aménagement d'un stockage de boues ;

A noter que les différents programmes d'assainissement non collectif continueront à se déployer sur les communes du territoire par le biais du SDANC.